

HUM-414

Droit et technique II

Favre Anne-Christine, Neuenschwander Anouk, Stauber Maximilien

Cursus	Sem.	Type
Sciences humaines et sociales	MA2	Obl.

Langue d'enseignement	français
Crédits	3
Retrait	Non autorisé
Session	Été
Semestre	Printemps
Examen	Pendant le semestre
Charge	90h
Semaines	14
Heures	3 hebdo
Projet	3 hebdo
Nombre de places	60

Il n'est pas autorisé de se retirer de cette matière après le délai d'inscription.

Résumé

Ce cours présente le cadre légal applicable à certaines problématiques dans des domaines à caractère technique, tels que le droit de l'informatique, la biotechnologie, la protection des données, la digitalisation et la production, la robotisation, la fiscalité des entreprises numériques.

Contenu

Voir le descriptif complet dans l'introduction au projet du semestre d'automne (HUM-410).

Mots-clés**POLY-perspective :**

- perspective citoyenne
- perspective globale

<https://www.epfl.ch/schools/cdh/fr/la-vision-du-cdh-poly-perspective/>

Compétences requises**Cours prérequis obligatoires**

Avoir suivi le cours d'introduction au projet "Droit et technique I" au semestre d'automne (HUM-410).

Cours prérequis indicatifs**Acquis de formation**

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

Compétences transversales

- Résumer un article ou un rapport technique.
- Faire preuve d'esprit critique
- Faire une présentation orale.

- Utiliser une méthodologie de travail appropriée, organiser un/son travail.

Méthode d'enseignement

Travail de réflexion sur un sujet ou un projet, permettant une analyse des enjeux juridiques sur des questions techniques ou de société, dans lesquelles l'ingénieur peut être impliqué.

Travail attendu

Le cours "droit et technique II" consiste en la réalisation d'un rapport (qui prend la forme d'un exposé ou d'une réponse à des questions, selon les sujets). Les étudiants peuvent travailler en groupe. Ce travail permet d'explorer les aspects juridiques liés à des problématiques développées dans le cours "droit et technique I". Les sujets sont en général en lien avec des questions technologiques ou des projets d'actualité dans lesquels les ingénieurs peuvent être impliqués. Un étudiant peut aussi proposer un sujet.

Méthode d'évaluation

Evaluation sur une base semestrielle par une note associée à 3 ECTS.

L'évaluation du premier semestre (automne) fait l'objet d'un travail écrit portant sur l'acquisition de connaissances.

L'évaluation du second semestre (printemps) porte sur la réalisation d'un projet personnel ou en groupe.

Des précisions sont données en début d'année académique.

Encadrement

Assistants

Oui

Autres

L'encadrement implique une séance avec le professeur et l'assistant au stade du plan, puis des séances de discussion et de corrections, en ligne ou sur rendez-vous.

Le travail se termine par une présentation orale du sujet.

Ressources

Bibliographie

Donnée pour chaque sujet (ou projet) traité par les étudiants